

4.6.2. le bubale, *Alcelaphus buselaphus*

1) Distribution

Les données concernant cette espèce sont très rares:

- en 1835, un animal aurait été tué dans la région de "Boomer", localité assimilée à Boumia par Loggers *et al.* (1992)
- Bédé (1926) et Seurat (1943) signalent sa présence au nord-est de la région étudiée, dans les environs d'Outat Oulad El Haj, dans le bassin de la Moulouya, en 1925
- près de l'actuelle frontière marocco-algérienne, l'espèce était chassée au cours des années 1890-1900 vers le Jbel Guettar, à 80km au sud-ouest de Mecheria, dans les environs du Chott Tigris (Lavauden 1926, Heim De Balsac 1928)
- une enquête lancée par Panouse (1958) auprès des autorités locales rapporte la présence de l'espèce vers 1945 dans la palmeraie de Foum Zguid, ainsi que sur le versant sud du Haut Atlas oriental, entre l'Amdrhous et l'Adrar Mqorn
- Haltenorth & Diller (1977) rapportent la présence de l'espèce dans le Rio de Oro (Sahara occidental) jusqu'en 1950, alors qu'aucun des auteurs ayant travaillé dans la région (Morales Agacino 1949, Valverde 1957) ne mentionne cette espèce

Si les données de Bédé sont confirmées par l'examen de cornes et de peau, les résultats de l'enquête de Panouse n'ont pu être confirmés. Nous considérons la mention par Haltenorth et Diller comme non fondée.

Les seules données concernant la région d'étude sont donc les résultats de l'enquête de Panouse (1957).

2) Causes de disparition

La disparition de cette espèce est très probablement due à sa surexploitation par l'homme: cet animal de forte taille représente un gibier attractif par sa masse de viande. Les derniers animaux confirmés ont été tués par le caïd Krit, des Oulad El Haj: questionné par Powell-Cotton (1937), ce notable a affirmé avoir tué 12 animaux d'un groupe de 15. L'utilisation d'armes modernes a sans doute été un facteur décisif dans la disparition de l'espèce.

3) Discussion

La répartition ancienne de cette espèce est très hypothétique, vu le faible nombre et l'incertitude des données disponibles (fig. 120).

Si l'on refuse de tenir compte des résultats de l'enquête de Panouse, il n'y a aucune preuve de présence de l'espèce dans la région étudiée.

Cependant, la donnée concernant la présence de l'espèce dans le Haut Atlas oriental, entre l'Amdrhous et l'Adrar Mqorn est plausible: bien que l'altitude soit plus élevée, le milieu de steppe rase et de plateaux présente certaines similitudes avec ceux où l'espèce a été observée, les mœurs parfois montagnardes de l'espèce ayant par ailleurs été signalées (Heim De Balsac 1928).

La donnée concernant la présence de l'espèce dans les palmeraies de Foug Zguid est *a priori* surprenante: ce ne serait cependant pas la première fois que l'on observe des Ongulés sauvages se réfugiant en milieu productif en période de sécheresse. Par ailleurs, aux abords de la même palmeraie se trouvent des milieux de montagne (Bani, versant sud de l'Anti Atlas central) couverts de steppes rases, très similaires aux milieux présahariens où la présence de l'espèce a été confirmée.

L'acceptation de ces données conduirait à proposer une vaste aire de répartition dans la région d'étude, depuis le Haut Atlas Saharien et le versant sud du Haut Atlas central et oriental, jusqu'au Saghro et à l'Anti Atlas central, la limite sud-occidentale étant cependant extrêmement incertaine: Le bubale entrerait-il en contact avec les hypothétiques populations d'oryx algazelle de la région de Guelmim?

Le statut de la sous-espèce nord-africaine est "Extinct in the wild".

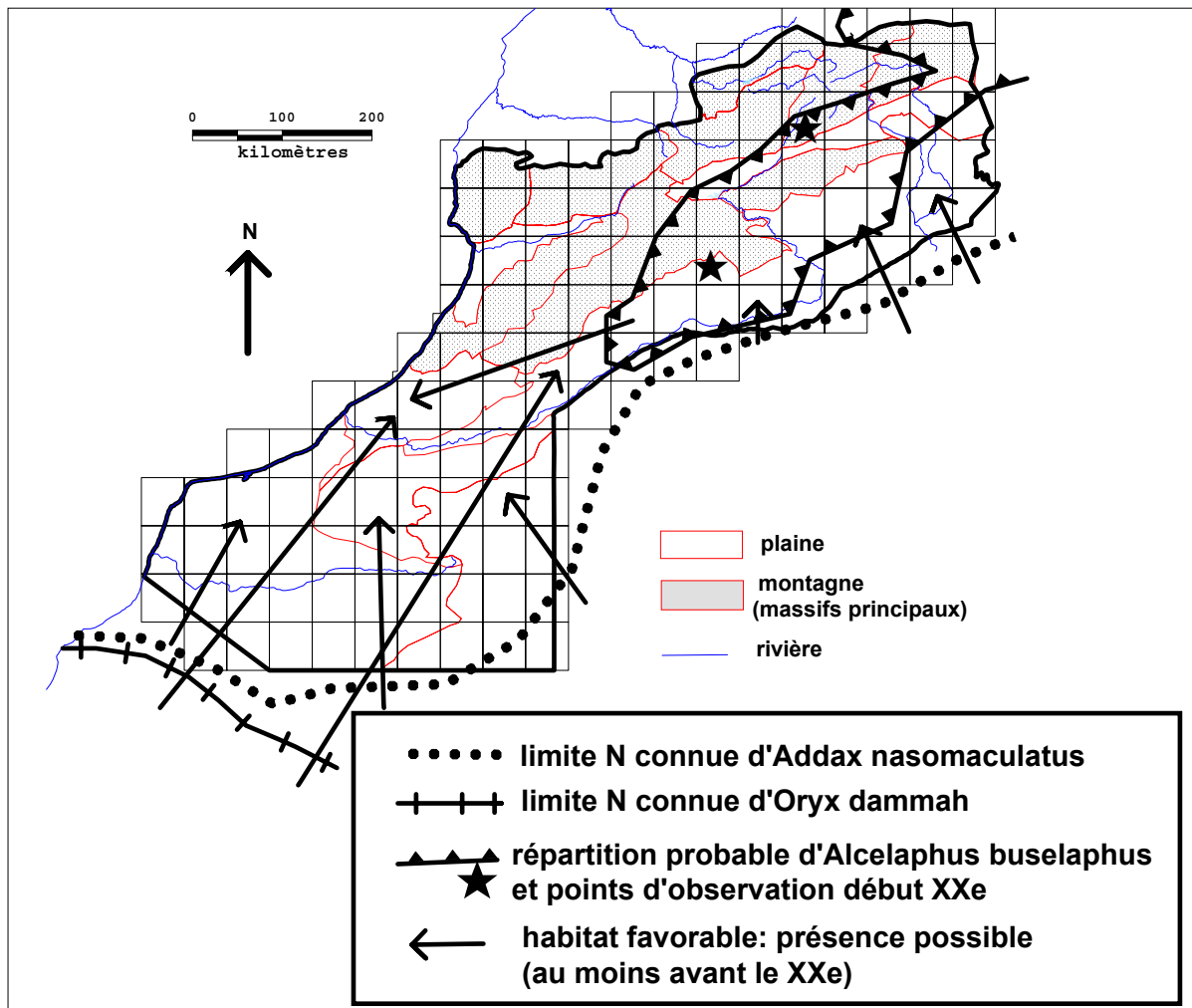


Figure 120: Distribution des grands Ongulés disparus au Maroc méridional

4.6.3. l'addax, *Addax nasomaculatus* et l'oryx algazelle, *Oryx dammah*

1) Distribution

Addax nasomaculatus et *Oryx dammah* n'ont jamais été observés dans la région d'étude; historiquement ces deux espèces étaient présentes plus au sud en région saharienne fig. 120):

- *Addax nasomaculatus* a été observé au Maroc uniquement dans le Sahara occidental, au sud de la Seguia El Hamra (Wad Ad Dahab, en particulier dans la région au nord-ouest de Bir Anzarene, à 300 km au sud-sud-ouest de la Seguia El Hamra) (Morales Agacino 1934, 1949, 1950); selon des nomades (comm. pers.), les dernières observations remontant à 1956, à Tahlat, dans la région de Bir Gandouz, dans l'extrême sud du Sahara occidental. Dans les régions proches en Algérie, l'espèce a été observée dans la région de Zegdou (95 km à l'est de M'hamid), où ont été trouvées des cornes dans les années 30 (Marçais 1937), et plus au sud, dans l'Iguidi, où ont été observés des troupeaux dans les années 1913-14 (Martin 1930), et dans l'Erg Raoui (Gautier 1928); la dernière observation d'animaux vivants dans ces régions a eu lieu dans l'Iguidi, en 1930 (Heim De Balsac 1948). Toutes les observations montrent que l'espèce préfère les milieux sableux.
- *Oryx dammah* a été observé au Maroc uniquement dans le Sahara occidental, au sud de la Seguia El Hamra, depuis la région au sud-ouest de Guelta Zemmour (à 200 km au sud-sud-ouest de Smara) jusqu'à l'Adrar Souttouf (Morales Agacino 1949, 1950, Valverde 1957); la dernière observation de l'espèce a eu lieu près d'El Argoub, dans la région de Dakhla, en 1973 (Le Houerou 1991). L'espèce fréquente plutôt des milieux à sol dur.

2) Causes de disparition

Les causes de la disparition de ces espèces sont la surexploitation par l'homme: ces animaux de forte taille représentent un gibier attractif par leur masse de viande.

L'addax, espèce relativement lente, est assez facile à chasser (Martin 1930, El Bekri 1965, Dragesco-Joffé 1993): en plein été, des chasseurs munis d'eau portée par un dromadaire épuisent les animaux pourchassés, en les faisant fuir avec leur chiens, et peuvent ensuite achever les addax avec une lance (Dragesco-Joffé 1993).

L'oryx a été commercialement exploité depuis le Moyen Age jusqu'au XVI^e siècle, car la peau de son dos, très dure, était utilisée dans la fabrication de boucliers particulièrement résistants, alimentant un artisanat dont les produits étaient exportés jusqu'en Europe (Buttin 1960).

Suite à la colonisation, l'arrivée d'armes modernes a porté un coup fatal à ces espèces: des troupeaux entiers d'addax ont été alors abattus dans le Sahara occidental (15 animaux tués vers 1940 à Adam Ouerk) et en Algérie (une vingtaine d'animaux abattus en 1920-22 dans l'erg Raoui), alors qu'un seul chasseur a tué au moins 20 oryx dans le sud du Sahara occidental en 3 ans. (Morales Agacino 1949, Gautier 1928).

3) Discussion

La répartition ancienne de ces espèces s'étendait probablement beaucoup plus au nord (fig. 119).

En Tunisie, l'addax était présent à la fin du XIX^e siècle jusque vers Tozzeur, dans les premiers ergs en bordure du Sahara (Lavauden 1926): au Maroc, vu son caractère nomade (Gillet 1969, Dragesco-Joffé 1993), il est donc fort possible que cette espèce ait vécu, au moins de manière épisodique, dans les ergs situés dans le sud marocain, comme dans les régions sableuses s'étendant au nord et au sud de Laayoune, la région de l'Irikki, et, dans le Tafilalet, les ergs Chebbi et Znaigui (Heim De Balsac 1948). Il est par ailleurs possible que son affinité très marquée pour les zones sableuses soit en partie due à la pression exercée par l'homme.

L'oryx algazelle est une espèce à affinités sahariennes nettement moins marquées que l'addax (Gillet 1969, Dragesco-Joffé 1993, Poilecot 1996), et, au Sahara occidental, elle se cantonnait aux régions distantes au maximum de 300 km de la côte atlantique: l'espèce était probablement présente au nord de la Seguia El Hamra, peut-être même jusque dans la région de Guelmim (Heim De Balsac 1948).

Ces deux espèces, dont le statut national actuel est "Extinct in the wild", se trouvent en enclos dans le Parc National de Souss-Massa, afin, à terme d'être relâchés dans leur habitat saharien d'origine.